AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-8-71 203008

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" Tél. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

ANNEXE AU BULLETIN N° 131 - 18 AOUT 1971

POMMIER - POIRIER

- CARPOCAPSE : Les conditions climatiques de la première quinzaine d'Août n'ont pas été favorables à cet insecte. Les papillons de deuxième génération seront donc peu nombreux et les dégâts occasionnés par les chenilles extrêmement faibles, ne justifiant pas de traitement dans la plupart des vergers.

Une protection des fruits contre le carpocapse n'est donc indiquée qu'en situation habituellement très favorable à ce ravageur (à proximité de pommiers à cidre non traités), le traitement devant être alors effectué au cours de la période du 20 au 24 Août.

Bien respecter la législation sur les limites d'emploi des produits, certaines variétés approchant de la maturité.

- MALADIES DE CONSERVATION : Les récentes pluies vont entraîner un grossissement assez rapide des fruits, rendant ceux-ci plus sensibles aux contaminations par les cryptogames responsables des maladies de conservation.

En conséquence, il est conseillé de protéger les variétés destinées à être conservées l'hiver par un premier traitement fongicide réalisé dès à présent avec, de préférence, l'un des produits suivants :

- Bénomyl .... 30 g/hl
- Thiabendazole .... 100 g/hl

A noter cependant que les autres fongicides utilisés contre la Tavelure ont aussi une action intéressante contre ces maladies.

La protection des fruits devra être maintenue jusqu'à la récolte. Ceci implique la réalisation de nouveaux traitements qui seront effectués à intervalles variant en fonction de l'importance des pluies.

POMME DE TERRE

- MILDIOU : Afin d'éviter les contaminations des tubercules à partir des germes présents sur le feuillage, il est recommandé de procéder au défanage des cultures encore en végétation. Un développement rapide du mildiou est en effet à craindre sur ces variétés tardives.

ARTICHAUT

- CHENILLES : Des dégâts de chenilles, dont l'identification est en cours, sont constatés dans de nombreuses cultures du Nord-Finistère.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Ces chenilles semblent assez difficiles à détruire. Cependant, d'après les premières observations, de bons résultats ont été obtenus contre ce ravageur par des pulvérisations à base de :

- Parathion à la dose de 80 g/hl, soit 0 kg 800/ha (interdit dans les 15 jours qui précèdent la récolte)
- Trichlorfon à la dose de 240 g/hl, soit 2 kg 400/ha (interdit dans les 7 jours qui précèdent la récolte)

Il est vraisemblable que le Carbaryl et la Phosalone, qui donnent habituellement de bons résultats contre les chenilles, soient également efficaces contre cet insecte.

Note : Ces chenilles ont aussi été rencontrées sur betteraves et choux. Il est donc recommandé de bien surveiller ces cultures.

CHOUX (toutes espèces)

- PIERIDE DU CHOU : Des dégâts sont toujours à craindre. Il convient donc de continuer à bien surveiller les cultures, afin d'intervenir à temps contre les chenilles de ce papillon.

La lutte doit être conduite en fonction des renseignements donnés dans notre bulletin du 21 Juillet.

POIREAU

- TEIGNE : Une certaine activité des papillons a été enregistrée au cours de ces derniers jours. On peut donc s'attendre à voir prochainement les fines galeries des jeunes vers dans les feuilles. Les dégâts risquent ensuite de s'accroitre rapidement, les chenilles pénétrant dans le coeur des poireaux.

Afin de prévenir de tels dommages, il est conseillé de bien examiner les cultures et, si la présence de galeries était constatée, d'effectuer une pulvérisation à base de Parathion, auquel on adjoindra un mouillant.

TOMATE

- MILDIOU : La période actuelle est particulièrement favorable au développement de cette maladie. Aussi, est-il nécessaire d'en préserver les tomates par un nouveau traitement.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

G. PAITIER et G. CHARPENTIER.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne",

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Supplément n° 2 au Bulletin n° 130 du 21 Juillet 1971